

# MARCHAND DE BONHEUR

(Animateur de camp de jour)



## DESCRIPTION DE POSTE

### Responsabilités

Sous la responsabilité du coordonnateur aux loisirs, le marchand de bonheur :

- Participe à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités structurées et variées, adaptées au groupe d'âge dont il a la supervision;
- Anime un groupe d'enfant âgés de 5 à 12 ans;
- Prépare le matériel nécessaire à l'animation de ses activités;
- Participe aux activités spéciales organisées (formations, sorties, rassemblements);
- Assure l'encadrement, la sécurité et le bien-être des enfants sous sa responsabilité;
- Assiste et participe aux rencontres hebdomadaires;
- Maintient les lieux et équipements en ordre;
- Administre les premiers soins en cas de blessures mineures;
- Communique au coordonnateur tout problème survenant dans l'exécution de ses tâches quotidiennes;
- Assure le service de garde avant et/ou après les activités.

### Exigences

- Être âgé entre 15 et 30 ans;
- Démontrer de l'autonomie et un grand sens des responsabilités;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Avoir de la facilité à travailler avec les enfants.

### Détails

- Horaire : 35 heures par semaine, 4 jours par semaine;
- Salaire : 14,10\$ /heure et plus selon compétences;
- Durée de l'emploi : huit (8) semaines du 22 juin au 14 août 2020.

### Pour postuler

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae à : Emploi - Marchand de bonheur, 610 rue Lévesque, bureau 205, Larouche (Québec) G0W 1Z0 ou par courriel à [loisirs@villedelarouche.qc.ca](mailto:loisirs@villedelarouche.qc.ca) avant le 10 avril.